

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS;

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 30
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

ANNONCES!

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum par une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphones — Téléphones

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Aux nouveaux abonnés

Le *Nouvelliste Valaisan* qui ne coûte que fr. 4 par an, est envoyé gratuitement, jusqu'à fin de décembre à tout nouvel abonné pour l'année entière 1914.

Notre Tuteur

Un abstracteur de quintessence littéraire apprend aux lecteurs du *Confédéré*, et aussi aux autres, que notre prose a des taches.

Ce n'est pas une bien grande découverte. Personne n'a jamais trouvé admirable et parfait tout ce que nous écrivons, et nous, moins encore que personne.

Quant à la clarté, c'est une autre affaire. Jusqu'ici, nous croyons avoir été compris sans avoir, pour cela, assommé les lecteurs de phrases et de développements qui n'en finissent plus.

Le *Confédéré*, reprenant un de nos articles, prétend qu'on ne peut pas avoir vraiment paru sans être quelqu'un. Pardon. Que de réputations politiques et littéraires usurpées! Que de fausses fortunes et de fausses gloires! Chaque jour, pour ainsi dire, on brise un piédestal. Or, ces hommes que l'on déboulonne ont paru sans avoir été quelqu'un, dans le sens intégral du mot.

La deuxième observation n'est guère plus heureuse. Le mot de plate-forme peut parfaitement être employé au figuré. On le rencontre même dans les programmes politiques et les proclamations électorales.

Au fond, notre confrère cherche tout simplement la petite bête, comme l'on dit vulgairement. Quelque peu gêné, lui qui crie sur les toits l'absolue neutralité du parti radical en matière religieuse, par l'issue des débats du Grand Conseil bernois où la situation privilégiée du vieux-catholicisme a été mise en relief une fois de plus, il veut sortir de ce mauvais pas par une pirouette et en feignant donner des leçons de grammaire française.

Nous avons répondu une fois, mais nous ne répondrons certainement pas deux. Car, du *Confédéré*, sur ce terrain-là :

Je ne fais pas grand cas, pour moi, de la critique. Toute mouche qu'elle est, c'est rare qu'elle pique.

répêtons-nous après Musset.

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Saumons pour le Titicaca. — Que ne pouvons-nous, les uns et les autres, nous offrir l'excursion hardie du lac Titicaca dont la nappe, encore assez vaste, domine, avec ses 4.000 mètres d'altitude — 4.000 mètres, presque le mont Blanc — la Cordillère des Andes!

C'est un lac qui ne manque pas de pêcheurs; mais les pêcheurs y manquent de poisson.

On ne pêche dans le Titicaca, tout là-haut, que la *boga*, une sorte de perchette insignifiante. Les Boliviens qui villégiaturent l'été à ces imposantes hauteurs voudraient y voir acclimater des saumons, si possible.

A quoi le gouvernement n'a pu répondre que par un acquiescement courtois. Il vient donc de demander à ses voisins et co-pro-

prétaires les Chiliens, de lui céder une certaine quantité d'œufs de salmonidés, dont l'acclimatation serait tentée en 1914, dans ces eaux, les plus élevées qu'il y ait sur la planète.

Vingt mille œufs de saumons des Alpes ont été livrés au ministre de l'Agriculture bolivien par son confrère du Chili, et M. Walter Zeballos, ingénieur agronome, a été chargé par le gouvernement de La Paz de tenter l'expérience.

Le cas ne manquera pas d'intéresser les spécialistes.

Les saumons vivront-ils dans cette eau de lac, qui n'a jamais de contact avec celle de la mer, et pour cause?

Vivront-ils à 4.000 mètres au-dessus du niveau de cette mer?

Pêcheurs et naturalistes seront fixés là-dessus dans un an ou deux.

Les voies d'accès au Simplon. — La Société suisse des commerçants, section de Lausanne, organise pour le 4 décembre prochain, à 8 h. 15 du soir très précises, à la salle Gaudin (auditoire Nord) du Palais de Rumine, une conférence publique avec projections lumineuses sur « Les voies d'accès du Simplon », qui sera donnée par M. Jaccard, professeur à l'Ecole cantonale de commerce de cette ville. Nul doute que cette conférence, du plus grand intérêt, attirera un nombreux public.

Timbres du Pape. — Pour la première fois, dans l'histoire de la timbrologie, les traits augustes et vénérés du Saint-Père vont figurer sur des timbres-poste.

Le Pape eut jadis — c'était au temps de S. S. Pie IX — des pièces de monnaie à son effigie, mais jamais de timbres. Ceux-ci, à l'époque des « Etats romains » et du pouvoir temporel, figuraient simplement la tiare et les clés de saint Pierre, imprimées en noir sur couleur.

Mais voici que l'Autriche-Hongrie prépare une nouvelle émission de timbres-poste et, sur l'un d'eux, on pourra voir l'effigie du Saint-Père: S. S. Pie X couronnant de ses mains l'empereur et roi S. M. François-Joseph.

Voilà un timbre qui aura du succès et sera recherché entre tous.

Fondation Pestalozzi. — La commission de surveillance de la Fondation Pestalozzi à Neuhaus, a décidé, dans sa séance du 1^{er} décembre, d'ouvrir la fondation le 14 janvier, jour de la naissance de Pestalozzi, et de prendre des élèves à partir de cette date.

Le règlement a été discuté et le budget établi.

Le Maroc se civilise! — Depuis que le protectorat français a été établi au Maroc, on y remarque les progrès remarquables de l'heureuse influence européenne. En 1907, Casablanca ne comptait guère que 5 ou 6 débits de boissons alcooliques. Au mois de janvier 1912, le nombre de ces débits s'était élevé à 161 et celui-ci a certainement, depuis lors, augmenté.

Les importations en 1909 étaient pour les huit principaux ports du Maroc de 24,764 hl. de vin d'une valeur de 577,366 fr.; de 10 mille 579 hl. d'alcools et eaux de vie (124,301 fr.). En 1911 ces mêmes importations se chiffraient par 40,589 hl. de vin (1,524,467 fr.) et 13,396 hl. d'alcool (753,888 francs). Les importations de genièvre accusent 83,380 fr. en 1910 contre 117,874 fr. en 1911.

L'absinthe et le rhum donnent 1,981 hl. (129,490 fr.) en 1910 et 3,373 hl. (313,464 fr. en 1911).

En somme, en un an, l'importation des boissons alcooliques a doublé. Pour atteindre un aussi beau résultat colonial, le gouvernement français n'a-t-il pas raison d'inscrire un poste de 200 millions à son prochain budget?

Simple réflexion. — Il y a infiniment peu de mauvaises chances dans le monde si on fait la part de celles qu'on aurait pu éviter.

Curiosité. — La ville de Lyon est un centre d'humidité; elle a soixante-deux jours de brouillard par an.

Pour remédier à cette infirmité climatique, M. Onofrio, directeur de l'Observatoire de Fourvières, propose de répandre de l'huile à la surface de la Saône afin d'arrêter l'évaporation du brouillard; des expériences lui ont prouvé qu'il suffisait qu'il y eût à la surface de l'eau une mince pel-

cule de 1/150.000 de millimètre d'épaisseur pour obtenir le résultat attendu: il faudrait ainsi soixante-douze litres d'huile par vingt-quatre heures, soit une quarantaine de francs par jour.

Le conseil municipal de Lyon a décidé à l'unanimité de procéder à la tentative proposée.

Pensée. — Ceux qui parlent trop du destin, de leur étoile, etc. sont à un niveau inférieur et dangereux et invitent les maux qu'ils redoutent.

Mot de la fin. — Bébé à sa maman: — Maman, mes chaussures des dimanches me font un mal affreux aux pieds, elles sont trop étroites.

— Bien, mon enfant; alors tu les mettras tous les jours!

L'Art et la Religion

La Messe du Souvenir

Les Artistes de France font célébrer chaque année une messe à la mémoire de leurs confrères défunts.

Cette cérémonie touchante vient d'avoir lieu dans la belle église de Saint-Germain des Prés, à Paris, paroisse de l'Institut et de l'Ecole des Beaux-Arts. Il y avait foule.

Un jeune bénédictin rappela du haut de la chaire que toute œuvre d'art, digne de ce nom, répond *Amen* à l'œuvre de Dieu.

Quant à la liturgie musicale, rien n'en gâta la pureté. Le silence même de l'orgue, momentanément hors d'usage, ne fit qu'ajouter au sérieux et à la tristesse des chants. Une fois de plus apparut l'éminente dignité des deux formes par excellence de la musique d'église: la mélodie grégorienne et la polyphonie vocale. On comprit une fois de plus que l'une et l'autre conviennent seules, d'une étroite et profonde convenance, à cet objet surnaturel que Dom Pothier a si bien défini: « la partie affective de la prière. » Les « Petits Chanteurs à la croix de bois » commencèrent par entonner, sur un vieux timbre grégorien, le cantique: « *Ubi caritas et amor, Deus ibi est.* Là où sont la charité et l'amour, Dieu est aussi. » Le plus bel orchestre, accompagnant ces mots de la plus belle symphonie, les eût imprégnés de moins de douceur et de tendresse que ne fit l'unisson un peu timide, un peu tremblant, des voix enfantines. Le *Sanctus* palestrinien de la messe *Aeterna* parut admirable d'éclat triomphal, et la désolation, le dénuement du *Liber* liturgique nous fit souhaiter avec un ardeur nouvelle que le temps des absoutes à grand tapage, mélodramatiques et théâtrales, fût désormais passé.

Cependant, le souvenir, l'âme peut-être des maîtres disparus flottait sous les voûtes, pour eux harmonieuses. Nous songions surtout, est-il besoin de le dire, aux grands musiciens morts et à la mort des grands musiciens. Vers ceux que nous avons connus, que nous avons aimés, allait notre première pensée, pour eux montait d'abord notre prière. De nobles figures nous revenaient en mémoire. C'était Verdi, pleurant un soir à côté de nous, dans l'église de son village natal; Verdi, qui, de sa main mourante, serra la main d'un prélat debout à son chevet, sourit, puis ferma les yeux pour toujours. C'était Gounod, par nous si longtemps chéri d'une presque filiale tendresse; Gounod croyant, Gounod mystique, dont la vieillesse apaisée vit s'accomplir cette prophétie d'un saint évêque qui l'aimait: « Je sais ton âme par cœur: ce n'est qu'en Dieu qu'elle peut se reposer et fleurir. » Dans l'œuvre d'un Wagner, sinon dans sa vie et dans sa mort, qui fut soudaine, Dieu n'a pas tenu peu de place.

Oh! je sais bien qu'un jour il écrivait à Liszt: « Quant à ton christianisme, je n'en fais pas grand cas. Celui qui a triomphé du monde ne doit pas vouloir conquérir le monde. » Et Liszt lui répondait seulement, sans désespérer de le convertir: « *Fiat pax in virtute tuâ.* » Ce vœu liturgique, ce vœu de paix, et de la paix divine, les plus belles pages de *Tannhäuser*, de *Lohengrin* et de *Parsifal* attestent qu'il ne fut pas formé en vain. « *Heureux celui qui croit, heureux celui qui aime!* » chantent les voix des enfants sous la coupole du Montsalvat. Purement palestriniens, leurs chants rendent hommage non seulement à nos mystères de foi et d'amour, mais à l'une des deux formes sonores que notre Eglise estima toujours dignes entre toutes de les exprimer saintement.

Ainsi les harmonies même par Wagner empruntées aux maîtres de la prière nous servirent à prier pour Wagner en ce jour.

L'ombre aussi de Beethoven, ou son âme, nous était présente, avec le souvenir de son heure suprême. Quand le médecin l'avertit qu'elle était proche, il la voulut sanctifier. « Emouvant spectacle », a très bien écrit M. d'Indy, l'un de ses derniers et non de ses moindres biographes. « Emouvant spectacle, en vérité, que celui de l'auteur de la Messe en ré en donnant au monde l'exemple d'une mort chrétienne. Ses amis le virent joindre les mains et recevoir dévotement l'extrême-onction et le viatique. « Merci, monsieur le curé, murmura-t-il, vous m'avez apporté la consolation. » Puis, à la lueur des éclairs, au fracas de la foudre, ce fut l'agonie, une agonie terrible, et la mort.

Le jour de la pieuse commémoration, qui donc eût oublié devant Dieu le musicien qui, plus que tout autre, par la double pureté de l'âme et du génie, mérita d'être appelé divin! Beethoven eût les funérailles d'un héros; les obsèques de Mozart furent d'un pauvre. Malade de chagrin, sa femme ne put y assister, et, comme il neigeait, ses amis ne le suivirent pas jusqu'au bout. Son corps fut déposé dans la fosse commune. Quelques jours après, sa femme vint et questionna le fossoyeur. Il répondit qu'il ne connaissait pas ce mort. Prions pour Mozart à l'église; au cimetière, nous ne saurions où ployer les genoux.

Et cependant, parmi tant d'illustres trépassés, il en est, dont le trépas nous émeut et nous attendrit davantage: tel ce délicieux Pergolèse, qui mourut à vingt-cinq ans sur les bords enchantés de la mer napolitaine, exhalant son dernier soupir dans le dernier et douloureux tercet de son *Stabat Mater*.

Plus loin, portons encore plus loin nos souvenirs et nos vœux. Qu'ils aillent jusqu'aux vieux maîtres, religieux entre tous, qui naguère ont créé pour l'Eglise les chants et la beauté même de cet office funèbre. Sur le mode palestrinien, prions pour Palestrina, mort saintement entre les bras de saint Philippe de Néri, qui l'aimait. Enfin, que tant de mélodies grégoriennes, admirables et tant de fois séculaires, inter-cèdent encore aujourd'hui pour leurs auteurs oubliés, inconnus.

Dans une belle étude sur le *Purgatoire* de Dante, un des trois ou quatre grands-critiques du siècle dernier, Emile Montégut, se demandait avec une généreuse tristesse: « Toutes ces âmes avec lesquelles le poète s'entretient, où sont-elles maintenant? Ont-elles achevé de gravir la montagne de purification et sont-elles entrées enfin dans le sein de Dieu? Si elles n'ont pas achevé de gravir la montagne, combien lente aujourd'hui doit être leur ascension!

Bien des siècles se sont écoulés déjà depuis que le poète les visita... Il y a longtemps qu'à leurs souffrances est venue s'ajouter la douleur de sentir qu'aucun secours ne leur venait plus de la terre. Si elles ont encore besoin de prières, où peuvent-elles en trouver? »

Pour leurs compagnons et pour leurs maîtres disparus, pour les plus fameux de ces maîtres et surtout pour les plus lointains, pour ceux dont les noms, si ce n'est les œuvres, ont péri, les « Catholiques des Beaux-Arts » ont éprouvé cette noble et charitable inquiétude. Afin d'y répondre et de l'apaiser, ils ont institué la « Messe du Souvenir ». Par elle, « à tout le moins une fois l'an », des âmes illustres, peut-être souffrantes encore, trouveront des prières. Elles achèveront ainsi plus vite l'ascension expiatoire, et peut-être aussi Dieu permettra que, pour leur mériter la lumière éternelle, leur génie, s'il le faut, supplée à leurs vertus.

Camille BELLAIGUE

LES ÉVÉNEMENTS.

La Chute du gouvernement français

Le ministère Barthou est à terre. L'emprunt de treize cent millions était sorti victorieux à 20 voix de majorité dans la journée de lundi. La discussion de l'immunité de la rente a été la pelure d'orange.

Cette immunité, c'est-à-dire, la rente exemptée de tout impôt, a été furieusement attaquée par Caillaux, l'ancien ministre et ne fut que péniblement défendue par le ministre des finances Dumont.

C'est, alors, que M. Delpierre déposa un amendement favorable à l'immunité de la rente. Or, cet amendement, accepté par le gouvernement, fut repoussé par 290 voix contre 265. M. Barthou et ses collègues du cabinet se rendirent dans le local affecté aux délibérations des ministres. Quelques instants après, M. Barthou remit la démission du cabinet au président de la République.

Les Démêlés de la Russie avec Constantinople

Le gouvernement russe a, depuis le rétablissement de la paix balkanique, maille à partir avec celui de Constantinople. La fermeté avec laquelle la diplomatie russe insiste pour que son programme de réformes soit enfin appliqué en Arménie, n'est sans doute point étrangère à l'attitude cassante du cabinet ottoman vis-à-vis de la Russie. La hauteaine insolence avec laquelle Djavid bey signifiait récemment dans une interview que la Turquie entendait demeurer maîtresse chez elle, était, à cet égard, particulièrement significative. Le malheur, c'est que les paroles du ministre des finances turc ne s'accordent pas avec les actes de son gouvernement. Il paraît difficile de concilier, en effet, de fières proclamations d'indépendance vis-à-vis de l'Europe avec la nomination d'un général allemand à la tête du 1^{er} corps d'armée ottoman. Il faut donc en conclure que la Sublime Porte a voulu simplement indiquer qu'elle entendait répudier les conseils de la Russie, mais qu'elle était disposée à subir l'emprise allemande.

Elle revient en d'autres termes à la politique inaugurée par Abdul-Hamid: politique de soumission aveugle aux volontés de l'Empire germanique. C'est encore de Berlin que viendra le mot d'ordre.

La Russie devait nécessairement s'éloigner de cette orientation si nettement affirmée de la diplomatie ottomane. Elle n'y a pas manqué : au cours de son récent séjour dans la capitale allemande, M. Kokovtsov s'est énergiquement élevé contre le stupéfiant résultat de la nouvelle main-mise de l'Allemagne sur Constantinople ; on l'a écouté, on l'a rassuré, mais, en fait, les choses jusqu'ici sont demeurées en l'état.

Les esprits pacifiques et clairvoyants sur les bords de la Sprée ont peut-être compris, bien qu'un peu tardivement, les dangers auxquels pouvait entraîner la satisfaction d'avoir imposé un général prussien à l'armée turque. Malheureusement l'empereur Guillaume s'est personnellement engagé dans cette affaire ; il a voulu cette nomination, parce qu'à ses yeux elle représente une sorte de réplique à ceux qui, à l'étranger, s'imaginaient que le prestige militaire allemand en Orient avait définitivement sombré à la suite des défaites turques.

De même la Russie a insisté pour avoir satisfaction complète dans l'incident qui s'est produit entre son ambassade et les autorités ottomanes, au sujet de l'arrestation, sur un bateau russe, de l'inculpé dans l'assassinat du maréchal Mahmoud-Chefket pacha. On en connaît le savoureux dénouement.

Contraints de restituer le prisonnier aux Russes, les Turcs ont imaginé un moyen tout oriental de brusquer la solution, sans avoir à sacrifier leur amour-propre : ils ont à leur tour assassiné l'assassin, en ayant soin d'annoncer qu'il s'était suicidé...

Ils se sont néanmoins trompés dans leurs calculs : l'ambassade de Russie ne s'est pas laissée prendre à cette subtile et sanglante *combinazione* ; elle a exigé des excuses et une destitution, qu'on a dû promptement lui accorder.

Tout ceci améliorera-t-il les relations turco-russes ? Souhaitons-le, car cette tension peut devenir, à certain moment, un sujet de sérieuses préoccupations pour l'Europe. G.

Nouvelles Etrangères

Un maniaque de l'autoritarisme

Un nouvel incident s'est produit à Dettweiler, commune voisine de Saverne.

La quatrième compagnie du 99^{me} régiment d'infanterie passait à 7 heures à travers le village, ayant à sa tête le lieutenant désormais fameux, von Forstner. Des ouvriers l'ayant reconnu lancèrent à son adresse des paroles ironiques.

Le lieutenant fit faire halte immédiatement et envoya des patrouilles pour procéder à l'arrestation des ouvriers, qui s'étaient enfuis dans toutes les directions. L'enseigne Weiss réussit à s'emparer de l'un de ceux-ci, un cordonnier infirme. Comme il tentait d'opposer de la résistance, le lieutenant von Forstner tira son sabre et lui en asséna un coup sur la tête, faisant à l'homme une blessure de 5 centimètres, qui, au dire du bourgmestre, est grave.

Le lieutenant von Forstner se rendit auprès de l'autorité municipale, où il fit un rapport sur l'incident.

Le blessé n'aurait pas fait partie du groupe des ouvriers qui interpellèrent le lieutenant von Forstner.

On se demande si von Forstner est un maniaque de l'autoritarisme ou un fou.

On affirme, au reste, que les sanctions tant attendues et venant un peu tard vont être prises.

Le régiment tout entier quittera la ville. Le colonel von Reutter serait mis en disponibilité. Le général von Deimling lui-même serait atteint, car c'est lui qu'en haut lieu on considère comme complètement responsable de toute l'affaire. Quant à von Forstner il recevrait une sévère punition. On assure que Guillaume II est outré qu'on ait laissé cet individu causer tant de scandale.

Ils se croient tout permis

Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* :

La situation, à Saverne, se tend jusqu'à se briser. Et l'incident burlesque

des magistrats arrêtés et incarcérés par une soldatesque exaspérée, qui, en d'autres circonstances, pourrait prêter à rire, est, au fond, l'indice d'un état d'esprit très grave. Il apparaît comme évident que l'autorité civile allemande est débordée par l'élément militaire, que les officiers se croient tout permis, et que l'impunité dont ils ont joui jusqu'ici les encourage à tout oser. Ils désirent le conflit, ils le cherchent, et un gouvernement qui ne commande plus les laisse faire, et met un détestable point d'honneur à ne pas les désavouer. Cela peut le mener très loin, et l'Europe avec lui.

Dix années de sommeil.

Les médecins viennent de constater un cas curieux qui s'est produit à Tarrytown, près de New-York.

Un ancien marchand de ferrailles, M. Herman Lévy, s'étant par accident égratigné à la jambe, il y a dix ans, était tombé dans une sorte d'état cataleptique. Il resta depuis ce temps confiné chez lui. Parfois, il s'y promenait les yeux ouverts, à la manière des somnambules. Il n'entendait rien et par conséquent ne répondait pas quand on lui parlait.

On réussit néanmoins à lui faire prendre de la nourriture.

M. Lévy vient de se réveiller de cet état de somnambulisme dans lequel il était plongé depuis dix ans. Son esprit a repris sa lucidité ordinaire. M. Lévy se rappelle bien les faits de la veille de son accident, mais il ignore tout ce qui s'est passé pendant ses dix années de sommeil.

Le Mexique en ébullition.

Le général Huerta, disparu hier matin, et que l'on avait cru en route vers la Vera-Cruz, a été retrouvé le soir même dans la capitale. On croit que le général avait quitté la ville pour aller prendre un peu de repos dans une de ses fermes.

Un télégramme de Juarez rapporte, d'après une dépêche du général insurgé Villa, que l'évacuation de Chihuahua a eu lieu dimanche.

Le général Mercado, près de 2000 fédéraux, sont partis pour Ojinaga, près de la frontière américaine. Les généraux Salazar et Orozco, avec mille hommes, se sont repliés dans les montagnes. Une centaine de civils, dont un certain nombre de femmes et d'enfants affamés ont commencé leur marche vers la frontière, l'existence étant devenue intolérable dans la ville. L'aqueduc espagnol a été détruit. Les vivres sont presque épuisés. Le général Villa a manifesté l'intention de couper les communications du général Mercado et de capturer les généraux Salazar et Orozco.

L'armée rebelle principale se concentrera à Chihuahua, qui est la ville la plus considérable du Mexique septentrional. Elle avancera de là sur Mexico, où les rebelles déclarent qu'ils arriveront dans un mois. Les rebelles ont confisqué pour un demi-million de dollars de vivres et d'habillement. Les marchands avaient refusé d'accepter leurs conditions. Les rebelles, d'autre part, ont enlevé 100.000 dollars dans une banque. Ces pertes étaient assurées par une compagnie anglaise.

Tragique mort d'un enfant.

Au cours d'une enquête faite par le coroner de Wandsworth, Angleterre, un inspecteur a conté la façon effroyablement tragique dont il apprit la mort de son petit garçon.

Il était de service au poste quand des enfants vinrent l'informer qu'un de leurs petits camarades venait d'être écrasé par un camion automobile. Quelques minutes plus tard, le conducteur apportait, recouvert d'un drap, le petit corps inanimé et commença à dicter à l'inspecteur les détails nécessaires à l'établissement du procès-verbal et à la recherche des parents. Mais quand le chauffeur donna certaines précisions sur le costume porté par l'enfant, l'inspecteur, pris d'un doute horrible, s'élança vers le camion qui stationnait à la porte, tira le drap qui recouvrait le petit cadavre. C'était son propre fils qui avait été écrasé.

Nouvelles Suisses

Frasque de cheval.

Entre les stations de Goutenbach et de Langnau, Zurich, un train effraya

un cheval qui passait sur la route. La bête se cabra et se jeta devant la locomotive. Le cavalier fut projeté sur la voie et traîné par un wagon. Il a été grièvement blessé.

Aux Chambres fédérales

Lundi après-midi, s'est ouverte, à Berne, la huitième session de la XXII^e législature des Chambres fédérales. La liste des tractandas compte une cinquantaine d'objets, dont les budgets de la Confédération et des chemins de fer fédéraux pour 1914, la réforme administrative, la loi sur les fabriques, etc.

L'ouverture de la session s'est faite, dans l'un et l'autre conseil, dans les formes traditionnelles : rappel des événements, éloge funèbre des disparus, — de M. Louis Martin (Neuchâtel), et de M. Stutz (Bâle-Campagne) — dans le cas particulier.

Les deux conseils ont tout d'abord constitué leurs bureaux. Il est de tradition que le vice-président soit élu président. Cette fois encore on s'est conformé à cet usage :

M. Alfred de Planta, des Grisons, a été, par 126 voix sur 144 votants, élu président du Conseil national, à la place de M. G. Spahn (Schaffhouse) ; M. Eugène Richard (Genève), par 37 voix, à la présidence du Conseil des Etats à la place de M. G. Kunz, de Berne ; les présidents de l'une et de l'autre Chambre se rattachent au centre libéral de l'Assemblée fédérale ; l'un est romanche et l'autre romand.

L'élection du vice-président a été ajournée. Le *Nouvelliste Vaudois* dit qu'il a été question de M. Charbonnet, mais que de récents événements risqueraient de donner à cette élection l'air d'une leçon infligée au peuple genevois. Et le peuple en général, le peuple genevois surtout, n'aime pas beaucoup qu'on lui donne des leçons. On ne sait donc pas encore sur qui se portera le choix de la majorité.

Le Conseil des Etats a élu vice-président, par 37 suffrages, M. Jean Geel, de St-Gall (catholique), né le 13 juillet 1854, à Sargans, membre du Conseil des Etats depuis 1896. Il a confirmé comme scrutateurs, MM. Simon, par 37 voix, et Lusser (Uri), par 34 voix.

Sur le rapport de M. Aloys de Meuron (Vaud), l'élection de M. Auguste Leuba, président du Grand Conseil neuchâtelois, a été validée et l'élu immédiatement assermenté.

Les jours fériés dans la loi sur les fabriques

Le Conseil national a repris à l'article 48, la discussion de la loi sur les fabriques.

A l'article 52 (jours fériés), qui dit que les jours de fêtes religieuses ne peuvent être déclarés obligatoires que pour les adhérents des confessions qui chôment ces jours de fête, M. Haltmann (Soleure), a proposé un amendement disant : « Les cantons peuvent grouper différemment, suivant les confessions, les jours déclarés fériés par eux ou les déclarer obligatoires d'une façon générale comme jours de repos public. Ils peuvent également désigner pour certaines régions des jours fériés spéciaux. »

Le second alinéa a été adopté sans opposition, et le premier écarté par 81 voix contre 29.

Le Conseil a adopté les articles jusqu'au 58^e.

Le Conseil des Etats a expédié une série d'affaires de chemins de fer.

A propos du colonel de Loys.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* commente les récents incidents militaires qui ont causé une si vive émotion dans la Suisse romande, et elle écrit :

Il faut que la discipline s'étende du bas au haut de l'échelle et l'on a peine à se représenter quelle peut bien être dans ce domaine l'influence du colonel de Loys, si sévère pour la tenue des officiers et des soldats, si indulgent pour sa propre tenue.

Le perfectionnement du service télégraphique.

Le Conseil fédéral a adopté ces derniers jours un nouveau règlement des télégraphes, qui remplacera celui actuellement en vigueur dont les disposi-

tions ne sont plus en harmonie avec le développement pris par ce service.

Le nouveau règlement introduit plusieurs innovations qui seront appréciées du public. Pour ne citer que les principales, mentionnons la faculté de faire prendre au domicile de l'expéditeur les dépêches qu'il désire envoyer et d'en payer le montant en timbres-poste apposés sur la dépêche même. Le règlement introduit la lettre-télégramme, dont il a été question déjà à maintes reprises ; il réduit la taxe de nuit de 2 fr. 50 à 1 fr. 50 ; la taxe pour la location des appareils subit aussi une réduction : elle n'est plus que de 4 francs pour le premier quart d'heure et d'un franc pour chaque période de cinq minutes en plus. Moyennant paiement d'une faible finance annuelle, 2 francs par an, on peut exiger que les dépêches soient portées à partir d'une heure déterminée au domicile du destinataire et non à son bureau.

Le règlement introduit encore d'autres innovations d'importance secondaire.

Un amateur de fromage.

Un individu a volé près de la Maison de Ville de Zurich, deux caisses déposées sur un char et qui contenaient deux cents petits fromages de Mayence.

Mais le voleur avait été vu par un ouvrier et il fut arrêté.

Le mauvais poteau.

Un ouvrier nommé Freund, travaillait au haut d'un poteau de téléphone, à Romanshorn, lorsque celui-ci, qui était pourri, se brisa entraînant dans sa chute le malheureux Freund. L'ouvrier, grièvement blessé, a été transporté d'urgence à l'hôpital ; on conserve peu d'espoir de le sauver.

La betterave à sucre.

Depuis près d'un mois, on voit passer en gare de Neuchâtel de nombreux wagons de betteraves. Ces wagons, dont le nombre n'atteint pas moins de deux mille environ, arrivent de France via Pontarlier et sont destinés à la fabrique de sucre qui vient d'être reconstruite à Aarberg.

L'inauguration du Frasne-Valloire.

Selon le *Bund*, la ligne du Frasne-Valloire sera ouverte à la circulation en mars.

Un mal qui répand la terreur.

La direction de police du canton de Bâle-Campagne vient d'interdire, par crainte de la contagion par la fièvre aphteuse, qui règne dans d'autres cantons, les foires et les marchés au bétail. Le bétail de boucherie importé dans le canton doit être abattu immédiatement ; le bétail domestique sera soumis à une quarantaine de 14 jours.

Une route peu sûre.

La route du Julier, dans les Grisons, est menacée en dessus de Silvaplana ; on craint qu'un éboulement ne se produise, qui entraînerait un arrêt complet de la circulation.

Le service postal continue à s'effectuer mais avec un transbordement.

Imprudence d'enfants.

Trois jeunes garçons qui s'amusaient sur la voie du tram, à Lucerne, ne remarquèrent pas qu'une voiture arrivait. Le wattman ne put arrêter son véhicule à cause des rails qui étaient rendus glissants par l'humidité, et un des enfants fut renversé ; par bonheur, il tomba dans le filet chasse-corps et ne fut pas grièvement blessé.

Un hôtel vendu

Le Grand Hôtel Schweizerhof, situé au-dessus de la chute du Rhin, a été vendu hier ensuite de la faillite du propriétaire. Il a été acquis pour la somme de 516.000 fr. par un consortium de financiers de Neuhausen et de Schaffhouse qui comptent le louer.

Tamponné par un train.

Un jeune employé des C. F. F., nommé Aeberhard, a été atteint en gare de Gesschenen par un train qui manœuvrait. Le malheureux a eu une jambe brisée ; en outre il a été si grièvement blessé qu'il est mort peu de temps après être arrivé à l'hôpital cantonal de Lucerne.

La Région

Grand Incendie à Yverne

Un gros incendie a éclaté, lundi soir, à 8 h. 1/2, à Yverne, au centre du village, dans le quartier du Blecet. Malgré toutes les tentatives faites par les habitants pour circonscrire le feu, plusieurs bâtiments, au nombre de six, sont en flammes et ne pourront être sauvés.

Deux compagnies de pompiers sont parties d'Aigle sur les lieux du sinistre.

Un des témoins de l'incendie nous a déclaré que le feu était très visible sur la route d'Aigle à Roche.

Les bâtiments incendiés consistaient en quatre immenses granges et deux maisons d'habitation, occupées par deux ménages de trois personnes. Les granges étaient bondées de fourrages qui ont été entièrement brûlés.

Le bétail a été sauvé en entier. On attribue le sinistre à un feu de cheminée qui aurait pris chez les époux Deuf, puis se serait communiqué à une grange voisine.

Les pompiers d'Aigle, arrivés rapidement sur les lieux, ont réussi à circonscrire l'incendie, aidés par leurs collègues d'Yverne et de Corbeyrier.

Le feu a été complètement maîtrisé à 11 h. 1/2.

Un naufrage sur le Léman.

Dimanche après midi, un bateau chargé de tuyaux a coulé au milieu du lac Léman, en face d'Yvoire. Ce n'est que grâce à la prompt intervention du service de sauvetage d'Yvoire que l'équipage au complet put être sauvé. Quant au bateau, il n'a pu être retrouvé.

Un crime.

On écrit de Thonon : Un crime a été commis dans la nuit de vendredi à samedi au hameau de Chométy, commune de Mégevette, dans les circonstances suivantes :

Deux cultivateurs, Jean-François Bron, 27 ans, et Henri Bosson, 36 ans, vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. A la suite d'un différend dont les causes restent encore à éclaircir, Bosson tira vendredi soir, vers 10 heures, deux coups de fusil sur Bron qui fut atteint à la tête, au ventre et à la cuisse. Fort heureusement, le meurtrier s'était servi de cartouches de chasse et les blessures de la victime, quoique graves, ne mettent pas sa vie en danger.

Bosson, qui a avoué son crime, a été écroué à la maison d'arrêt de Thonon.

Une chute mortelle.

M. Marc-Louis Christin, 25 ans, père de deux enfants, est tombé d'une hauteur de 15 mètres du toit de l'hôtel des Princes, à Amphion-les-Bains. Il s'est écrasé sur l'enrochement du lac et a été tué sur le coup.

Nouvelles Locales

A propos d'Ecône

On sait que MM. Méroz et Georges Morand ont demandé, au Grand Conseil, les comptes détaillés de notre Ecole d'Agriculture.

La discussion qui a suivi cette demande pourrait laisser, dans l'esprit du peuple, cette impression que ces comptes n'existent pas.

Rien de plus inexact.

Les comptes d'Ecône ont été, à la fin de chaque année, remis détaillés, et avec pièces et quittances à l'appui, au Gouvernement cantonal et au Département fédéral de l'Agriculture.

Il est donc on ne peut plus facile à l'opposition d'en prendre connaissance et de se rendre à cette évidence que la Convention, loin de favoriser la Maison du St-Bernard, la charge considérablement. Nous pourrions, au besoin, apporter des chiffres. Notons encore que les deux religieux d'Ecône, le directeur et l'arboriculteur, ne touchent pas un sou de traitement pour tout le dévouement qu'ils apportent dans l'enseignement et les gros soucis de l'administration.

Aussi, sommes-nous convaincus que la Maison du St-Bernard ne verrait pas d'un mauvais œil l'acquisition par l'Etat d'un autre domaine où il installerait, à ses risques et périls, l'Ecole d'a-

griculture. Mais le pays ne serait pas précisément de cet avis.

L'alimentation des sportifs.

C'est une erreur d'établir un rapport étroit entre la résistance d'un organisme et son développement musculaire. Celui-ci n'est bien souvent obtenu que par une alimentation intensive qui dépasse la ration d'entretien et même celle de dépense. Pour conserver et nourrir ses muscles, le sportsman a tendance à imposer un surmenage sérieux à son système digestif, sinon au circulatoire. Le danger est d'autant plus grand que les éléments carnés tiennent généralement, de par une erreur fondamentale, une place beaucoup trop importante dans cette alimentation du sportif. Inutile de faire ressortir que le péril s'accroît encore lorsque s'y joint l'influence des boissons alcooliques. Certes, le jeune homme entraîné n'y succombera pas ; l'adulte, dans une première période, résistera encore, mais, aux environs de la cinquantaine, les effets néfastes s'accuseront et tel qui semblait donner les plus belles espérances de longévité prospère connaîtra une vieillesse anticipée et même une fin précocité. L'intensité de la vie en aura dans ce cas diminué la durée.

Distinction.

Par décret du 18 octobre dernier, Pie X a nommé Chevalier de l'Ordre de St-Sylvestre, M. Alphonse Luy, de Martigny, sergent-major de la Garde Suisse pontificale. Nos sincères félicitations à sa famille.

Condamnation.

Le Tribunal cantonal a condamné à six ans de réclusion le prévenu Donnet, qui, en décembre 1912, tua à coups de couteau, dans un café de Troistorrens le nommé Martenet. Le mobile du crime avait été une querelle d'argent. Le tribunal de Monthey n'avait prononcé qu'une peine de trois ans. Le condamné avait agi sous l'influence de la boisson.

Les mines d'or de Gondo.

On annonce la faillite des mines d'or de Gondo.

Un tamponnement.

Le Messager des Alpes annonce qu'une collision s'est produite dimanche soir sur la place dite « du Tilleul », entre une voiture du tram A.-O.-M. arrivant à Aigle vers sept heures et un char à bancs. Ce dernier véhicule fut en partie réduit en miettes, mais chose presque miraculeuse, tandis que le cheval, atteint par l'automotrice dans ses parties postérieures n'avait qu'un fer arraché, les quatre personnes qui étaient sur le char s'en tirent sans blessure.

A l'exposition nationale.

Le 29 novembre, les inspectrices et institutrices des différents cantons, réunies à Olten, ont décidé l'organisation d'une journée d'institutrices et de maîtresses d'ouvrages pendant l'exposition nationale, en juillet 1914.

Le prix de la viande.

Il y a une telle abondance de porcs gras que le marché a fléchi d'une façon extraordinaire. De 1 fr. 60 le kilo (poids vivant), le porc est subitement descendu à 1 fr. 30. Les éleveurs ont de la peine à placer leur marchandise, les bouchers étant approvisionnés pour plusieurs semaines.

Le service postal avec les pays balkaniques.

L'administration des postes nous informe que le service postal avec les Etats des Balkans est en partie rétabli. Les offices de poste donneront au public, à ce sujet, tous les renseignements désirables.

Collision au Lœtschberg.

Mardi matin, une collision s'est produite sur la ligne du Lœtschberg, près de Goppenstein, entre les trains de marchandises N^{os} 692 et 641; les dégâts matériels sont importants, mais il n'y a aucun accident de personnes à déplorer. La circulation des trains ne subit aucun dérangement. L'accident est dû à un faux aiguillage.

Le "Confédéré", ne déménage pas. — On nous écrit :

Le *Confédéré* qui, à ses heures, a de l'esprit pour deux sous et témoigne parfois de son éducation de lourd plantigrade, se demande, dans son N^o de lundi, si M. Charles ne serait pas en train de déménager ?

Nous répondons pour M. Hœgler — qui ne nous en a pas prié du tout — que ce malheur, dont Dieu nous préserve, peut arriver à tout homme d'intelligence et de savoir-vivre, mais qu'il ne peut se produire au *Confédéré* où l'on n'a, paraît-il, rien à déménager ; non, pas même un sentiment de respect devant la mort, ni un brin de loyauté et de vulgaire convenance.

Feuilleton.

Nous commencerons lundi la publication d'un feuilleton des plus intéressants. Avis aux nouveaux abonnés.

Pour les Incendies de la Crettaz.

Les détenteurs de secours en espèces aux sinistrés de la Crettaz sont priés de les faire parvenir sans retard au Caissier du Comité, M. Alphonse Orsat, à Martigny-Ville.

L'Emploi de l'électricité dans les travaux agricoles

Un ingénieur, M. Paul Lecler, vient de publier, dans la *Revue Electrique* (N^o 237), un intéressant plaidoyer en faveur de l'utilisation de l'électricité par les agriculteurs. Il a parfaitement raison, étant donné le prix où l'on peut se procurer l'énergie électrique, prix qui, d'ailleurs, diminuera d'autant plus que l'on consommera plus d'électricité. Et d'autre part, comme la main d'œuvre se fait de plus en plus rare, il faut bien demander aux machines l'énergie que les hommes refusent. Cette dernière circonstance sera, sans doute, l'une de celles qui, mettant à mort la petite agriculture, laquelle, dans un avenir prochain, ne connaîtra que les grandes exploitations menées scientifiquement par des ingénieurs, des chimistes et d'autres techniciens, et faisant usage de l'outillage le plus perfectionné et des méthodes élaborées par la science.

En attendant cette industrialisation, qui accroîtra considérablement le rendement de la terre, l'électricité peut et doit rendre des services. Il y a cent besoins qu'on peut lui confier, dans la ferme : le battage, la préparation des aliments des animaux, les opérations de laiterie, etc.

Or, pour ces besoins, espacés et intermittents, on ne peut raisonnablement songer au moteur à vapeur. On ne met pas une machine à vapeur en train pour deux heures de travail par jour. Le moteur à pétrole serait plus pratique : on le met en train au moment même où il est nécessaire. Mais il y a les dangers d'incendie ; il faut de l'eau pour refroidir le cylindre et un tuyau d'échappement si le moteur est en lieu clos. Le moteur électrique est évidemment l'idéal, du moment où l'électricité passe à portée. Il coûte peu, s'installe aisément, n'est pas encombrant. Il est toujours prêt à travailler, et aussitôt qu'il a fini sa besogne, les frais cessent. Mise en marche et arrêt s'opèrent avec une facilité extrême, par une poignée ou une manette, sans le moindre effort.

Le prix est modéré ; on peut donc en installer plusieurs dans la ferme, en des points différents. Mais on peut aussi se contenter d'un seul que l'on transporte d'ici et là, selon les besoins, sur une civière.

Le travail fait par le moteur est économique. Ainsi, pour un sou d'électricité, on coupe 500 kilos de betteraves. Et c'est vite fait et bien fait. On n'a pas encore l'idée de tout ce qui se fera un jour, dans les fermes, au moyen du courant électrique, qui remplacera presque toute la main d'œuvre, tout le travail physique actuellement fourni par les bêtes ou bien l'homme.

Mais, si l'utilisation de l'énergie électrique est bien aisée pour les agriculteurs vivant à côté d'un transport de force et qui ont simplement à demander un fil et un compteur, que peuvent faire les autres, qui ne sont pas dans le même cas ?

Produire leur propre électricité, annexer une station d'électricité à leur ferme ? Il n'y faut pas songer. Ce serait ruineux. Etablir de petites stations destinées à fournir l'électricité aux agriculteurs des environs, par exemple à une ou deux communes, stations utilisant les petites chutes d'eau dont on ne fait rien ?

C'est ce qu'on a fait et, de façon

générale, l'expérience n'a pas réussi. Les résultats ont été mauvais au point de vue financier.

La seule solution pratique est donc d'acheter du courant aux gros producteurs, aux sociétés faisant métier de produire et de vendre l'énergie électrique.

Mais on ne trouve pas partout à acheter du courant ? C'est vrai. On a trop considéré l'électricité comme moyen d'éclairage seulement, et on s'est préoccupé de l'amener aux villes, et pas assez aux campagnes, où l'on ne pensait pas, d'abord, que l'agriculture pût l'employer comme force motrice.

Il faut que cela change et que les usines d'électricité, comprenant qu'elles ont avantage à vendre du courant pour force durant la journée aussi bien que du courant pour lumière, la nuit, prolongent dans la campagne leurs câbles porteurs de courant. Une usine qui peut travailler toute la journée à produire quelque chose qui se consomme toute la journée aussi, fait de meilleures affaires qu'une autre qui travaille seulement une partie de la journée. Cela est évident.

Seulement, il faut un peu mettre les agriculteurs en garde contre les usines et sociétés. Ces dernières pourraient très bien ne pas s'y prendre de la manière qui est la plus avantageuse pour les agriculteurs. Et, dès lors, il faut que ceux-ci sachent comment faire pour défendre leurs intérêts.

Le mieux serait qu'il y eût entente et collaboration entre agriculteurs et électriciens, ou plutôt entre représentants autorisés et compétents des deux parties intéressées ; car il faut bien reconnaître que sur beaucoup de points d'ordre technique, les agriculteurs seraient vraiment incapables de discerner leurs intérêts et de les défendre.

Et M. P. Lecler voudrait voir les agriculteurs acheter l'électricité en gros pour se la partager ensuite au détail. Ainsi, dans l'état actuel de l'industrie électrique, la tendance est à un petit nombre de grosses usines, ayant de 10 mille à 100 mille chevaux, produisant de l'électricité à très haute tension et la transportant à très grande distance. De ces grosses usines partent des lignes primaires, en petit nombre, car les hautes tensions nécessitent des appareils compliqués et coûteux.

Sur ces lignes primaires s'en greffent de secondaires, à tension moins élevée, et qui fournissent au public le courant à une tension moindre encore, à 110 ou 120 volts, qui est la tension généralement nécessaire. Dans bien des cas, la société qui prend le courant à haute tension pour le livrer au public, est distincte de celle qui produit le courant primitif. Or, les agriculteurs feraient très bien en s'associant pour constituer la société de distribution, pour acheter le courant en gros et de le revendre au détail. D'autant qu'ils pourraient parfaitement s'entendre, en même temps, pour acquérir certains appareils, et les louer tour à tour, au lieu d'avoir à en acheter chacun un. Ainsi, le Syndicat des agriculteurs de la Vienne a acheté des trieurs de grains, que chaque syndicat emploie à tour de rôle. Ils s'entendraient ainsi pour faire marcher certains appareils à certaines heures seulement, de façon à ne pas nuire à l'éclairage, et à assurer une utilisation continue du courant durant la journée.

Tout le monde y gagnerait : les producteurs d'électricité et les consommateurs aussi.

Il importerait évidemment, aussi, que les constructeurs fassent bien connaître aux agriculteurs tous les outils agricoles qui peuvent être actionnés électriquement : rien ne leur ferait mieux voir l'intérêt qu'a pour eux le courant électrique. Assurément, ils n'y viendront pas tous en un jour. Mais si quelques-uns s'y mettent, les autres, en voyant les avantages des appareils mis à l'électricité, se laisseront convaincre peu à peu, et ils suivront l'exemple, contraints par la rareté croissante de la main-d'œuvre. Sinon, ce sont les entreprises industrielles qui se constitueront et détruiront rapidement la petite agriculture. Il faut évoluer, se transformer, ou bien disparaître.

Henri de VARIGNY.

Le bétail suisse

Le recensement du 2 avril 1911 attribuait à la Suisse 264.007 propriétaires de bétail, possédant 2.665.264 têtes de bétail.

En 1906, les deux chiffres étaient respectivement de 274.532 et 2.759.432. Nous avons donc une diminution sensible à enregistrer dans notre élevage. Cependant, la moyenne du nombre de têtes de bétail par propriétaire est en augmentation.

On comptait en 1876 une moyenne de 7.9 têtes de bétail par propriétaire, de 8.5 en 1886, de 9.3 en 1896, de 10 en 1906 et de 10.1 en 1911.

Le nombre des propriétaires a subi une forte diminution. Il était de 284.478 en 1876, de 289.274 en 1886, et il est tombé en 1911 à 264.007.

La race bovine constituait, en 1901, le 51,6 % du bétail suisse ; en 1911, la proportion est montée à 54,2 %.

Les porcs sont au nombre de 570.220, c'est-à-dire le 21,4 % de l'effectif total ; en 1866, ils ne formaient que le 13,7 %.

Les chevaux ont considérablement augmenté de 1896 à 1911 ; il y en a en Suisse 144.128 (5,4 %).

Les moutons et les chèvres sont en diminution constante ; les premiers sont au nombre de 161.414 et les secondes de 341.296. En 1866, les moutons formaient le 20 % et les chèvres le 16 % du bétail suisse ; en 1911, les moutons ne sont plus que le 6 % et les chèvres le 12,8 %.

Il y a, en outre, en Suisse, 3151 mulets et 1566 ânes.

Il vaut la peine de considérer un instant la valeur de tout ce bétail. En trente-cinq ans, cette valeur a augmenté dans la proportion du 133 %. En 1876, la valeur totale du bétail suisse était de 320.330.028 fr. ; en 1911, elle est de 748.108.099 fr. La moyenne de la valeur de chaque tête passe ainsi de 248 à 429 francs, soit une augmentation de 73 %.

La fortune en bétail de chaque propriétaire a passé, de 1.165 fr. qu'elle était en 1876, à 2830 fr. en 1911.

Dans ce capital vivant de 748.108.099 francs, les chevaux figurent pour le 14,1 % ; les mulets, pour le 0,2 % ; les ânes, pas même pour le 0,1 % ; le bétail bovin, pour le 77,4 % ; les porcs, pour le 6,5 % ; les moutons, pour le 0,5 % ; les chèvres, pour le 1,3 %.

L'évaluation en chiffres de la production du bétail suisse a aussi son importance. Cette production est calculée à 835.447.110 fr., se répartissant comme suit : travail, 113.221.912 fr. ; lait et produits dérivés, 336.414.074 fr. ; laine, 1 million 553.609 fr. ; exportation, 11.198 mille 983 fr. ; viande, 315.536.483 fr. ; peaux, 22.511.288 fr.

Des propriétaires de bétail suisses, le 54,4 % tirent leurs revenus exclusivement de l'agriculture ; le 28,3 %, de l'agriculture et d'autres branches d'activité ; le 17,3 %, en dehors de l'agriculture.

Sur 100 ménages, il y en a, dans le Valais, 57,5 qui sont propriétaires de bétail et possèdent une exploitation agricole ; la proportion est de 46,6 % dans les Grisons ; de 42,5 % à Fribourg ; de 41,1 % dans l'Appenzell-Intérieur ; de 37,2 % dans l'Obwald ; de 36,9 % en Argovie ; de 35,3 % pour Uri ; de 35 % pour le Tessin ; de 32,3 % en Thurgovie ; de 32 % pour Schwytz ; de 31 % pour Berne ; de 30,9 % pour Soleure ; de 30,4 % pour Lucerne ; de 29,5 % pour Bâle-Campagne ; de 28,7 % pour Schaffhouse ; de 27,6 % pour Nidwald ; de 22,2 % pour Vaud ; de 21,9 % pour Zoug ; de 21,5 % pour Saint-Gall ; de 20,6 % pour Appenzell-Extérieur ; de 20,3 % pour Glaris ; de 16 % pour Zurich ; de 9,9 % pour Neuchâtel ; de 3,3 % pour Genève ; de 0,5 % pour Bâle-Ville.

Sous le rapport de la population, il y a en Suisse, pour 1000 habitants, 385 têtes de bétail bovin ; en Allemagne, 318 ; en France, 369 ; en Italie, 183 ; en Autriche, 321.

La moyenne de la Suisse est dépassée en Argovie (405 têtes par 1000 habitants) ; à Zoug (478) ; dans les cantons de Berne (491), de Thurgovie (499), du Valais (533), d'Uri (547), de Schwytz (585), de Nidwald (625), d'Appenzell-Intérieur (655), des Grisons (671), de Lucerne (676), de Fribourg (729), d'Obwald (761). Les autres cantons sont au-dessous de la moyenne.

Bibliographie

Nieritz.

LE PETIT TAMBOUR de la grande armée

Illustrations de A. BORY.

Librairie S A C K.

(HAESCHEL-DUFEY, succ.) LAUSANNE

1 vol. : in. 18/0, fr. : 2.—

C'est le récit de la campagne de Russie, de l'incendie de Moscou, du passage de la Bérésina, des souffrances endurées par les malheureux soldats victimes de cette terrible guerre qui marqua le déclin du grand Napoléon.

L'histoire est touchante et captivante de la première à la dernière page. Auguste, notre héros, est un brave petit tambour, adorant ses parents, aimant ses camarades ; il est respectueux pour ses supérieurs. Ce courageux soldat traverse mille aventures, délivre une famille, sauve son colonel, est instructeur dans l'armée russe ; il empêche le massacre des épaves de son régiment au passage de la Bérésina, puis, la campagne terminée, retrouve tous ceux qui lui sont chers et vit de beaux jours auprès d'eux.

Gentil livre, bien écrit et que nous recommandons chaleureusement aux familles et aux bibliothèques.

AGENDA FORESTIER DE LA SUISSE FRANÇAISE

Librairie S A C K.

(HAESCHEL-DUFEY, succ.) LAUSANNE

Élégant agenda, tenant lieu de portefeuille, avec crayon, forte élastique et pochettes. 160 pages de texte agrémentent la première partie. Frs. 2,50.

Il y a de tout et nos forestiers, agriculteurs, propriétaires et marchands de bois y trouvent à côté des tables de cubage pour les bois sur pied et abattus, divers chapitres concernant les pépinières, la production des plantations, la botanique, la zoologie, la météorologie, la protection des forêts, les moyens de transports, les engrais, les plantes, etc.

La Société vaudoise des forestiers, mérite des félicitations pour la publication de cet ouvrage si utile.

Avis important

Afin d'éviter tous malentendus, erreurs ou retards, nous prions nos lecteurs de prendre bonne note que le «NOUVELLISTE» et l'«ŒUVRE ST-AUGUSTIN» ont deux administrations absolument distinctes. Par conséquent tout envoi postal relatif au journal le «NOUVELLISTE» doit porter l'adresse suivante :

BUREAU du NOUVELLISTE,

à St-MAURICE.

Ne jamais mettre : Imprimerie du Nouvelliste.

Aussi pour les adultes.

L'usage d'un fortifiant est souvent de rigueur, non seulement chez les enfants, mais chez les adultes de tout âge. L'Emulsion Scott, connue depuis plusieurs dizaines d'années si avantageusement, s'est toujours révélée et justifiée comme tel. Ses effets se font déjà remarquer après un usage relativement court. On observe le réveil des forces vitales et surtout de l'appétit, il en résulte que les forces générales augmentent rapidement, ainsi que le goût et le plaisir de vivre.

Mais il faut que ce soit la véritable Emulsion Scott !

Prix : 2 fr. 50 et 5 francs.

Emulsion SCOTT

Avant d'acheter votre

Trousseau d'argenterie

ou un cadeau de nocce argent massif ou argenté demandez notre catalogue spécial, richement illustré. Il contient tout le nécessaire à très bas prix. 1443

E. Leicht-Mayer & Co., Lucerne, Kurplatz, N^o 17.

Influenza

« Les Pastilles Wybert-Gaba me rendent d'inappréciables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine, et m'ont maintes fois préservé de l'influenza. Je suis pleinement convaincu de leurs mérites. » 1444

A. O., ancien instituteur, à R.

En vente partout à 1 franc la boîte. Demander expressément les Pastilles Gaba.

Chaussez-vous de confiance
A la Mascotte
J. Reymond, St-Maurice
 Spécialité « BALLY »

NOUVEL ARRIVAGE DE
vin de Barletta
 et San Severo

Rouges et Blancs
 Importation directe — Qualité supérieure
 Conditions exceptionnelles en prenant à l'arrivée en
 gare d'Evionnaz et suivant quantité.
 Jos. METTAN, vins en gros, Evionnaz.

PÉPINIÈRES du Domaine des Iles
 Recommandées par l'Etat du Valais

Agriculteurs, soucieux d'une bonne réussite, venez choisir en pépinières des arbres faits dans le pays et évitez d'acheter la marchandise étrangère. Choix sélectionné d'abricotiers Luizet, pommiers, poiriers, pêchers, pruniers, cognassiers, cerisiers, noyers greffés.

Tiges pyramides, palmettes, gobelets, cordons, groseillers, cassis, framboisiers, noisetiers, griffes d'asperges, « géante hâtive d'Argenteuil ». Osiers sélectionnés. Conifères, plants forestiers. Plantes grimpanes, rosiers et arbustes à fleurs. 1230

Ch. PETER, MARTIGNY

Vins en gros
Maison A. Rossa, Martigny

Importation directe du lieu de la production. Vins italiens blancs et rouges de premier choix. Prix avantageux défiant toute concurrence à qualité égale.

— Visitez mes caves —
 Pleine satisfaction est assurée d'avance. Echantillons sur demande. Maison de toute confiance. 1304
 Se recommander.

A. ROSSA, Vins, Martigny.

Qui a encore
 des
escargots
 à vendre?



MAIS, SEIGLE, ORGE

garantis moulus ronds, sur facture sont livrés aux plus bas prix par le MOULIN ROUGE-NARBEL, d'Aigle.

Entrepôt: Monthey, derrière le café du Marché, ouvert chaque mercredi matin.
Tourteaux, Farines, Recoupes et Sons.

MALADIES DE POITRINE

KLEBEROSE (Nom déposé) est un puissant antiseptique du Poumon.

Remède interne ayant à son actif des GUÉRISONS de

PHTISIE

prouvées. — Recommandé par des médecins
 Indiqué dans toutes les affections des voies respiratoires, Toux, Bronchite, Asthme, etc.
Nombreuses attestations

Prix du flacon 3 fr. — 7 flacons 18 fr.
 Laboratoire Vitanova, Ernest Kleiber, Vevey
 Dépôt général: E. LIEBER, Pharmacie Germond, Vevey.

Nul n'ignore que les

**PÈRES
 CHARTREUX**

expulsés de la Grande Chartreuse, ont emporté leur secret et fabriquent à TARRAGONE, outre leur Liqueur,

**L'ÉLIXIR
 VÉGÉTAL**

SOUVERAIN CONTRE:
 Indigestions,
 Maux d'Estomac,
 Syncopes,
 Influenza,
 Choléra,
 Mal de Mer, etc.

VULNÉRAIRE

L'Élixir végétal combat les Coliques des Animaux domestiques.



LÉON BUQUIN

Concessionnaire pour la SUISSE

30, Avenue du Mail, GENÈVE

IMPRIMERIE St-AUGUSTIN

St-Maurice

Impressions en tous genres, pour commerce et Industrie

Attention, les ménagères !

Si l'on vous offre des produits soi-disant aussi bons que l'Extrait de viande Liebig mais meilleur marché, songez que l'important n'est pas la question du prix d'achat mais celle de la valeur à l'usage. L'article le meilleur marché est encore trop cher quand il ne donne pas ce qu'on en attendait. L'Extrait de viande Liebig tient ce qu'il promet.

Avis important
A la VILLE de PARIS

Rue du Château MONTHEY Rue du Château
 Occasion sans pareille, à saisir de suite

SEMAINE à 95 ct.

Nous venons de recevoir une quantité énorme de CABAS, dits paniers, le grand No, et 3 douz. PINCES à LINGE. Le tout pour 95 cent. — On envoie contre remboursement.

On peut gagner 200.000 francs

avec une Obligation
3 % VILLE DE PARIS 1912
 Participant aux Lots ci-dessous

20 Gros Lots de 200.000 fr.	94	100 000
	114	50 000
	228	10 000
1.140 Lots de	1.140	1 000
12 902	12 902	500

14.498 lots p^r la somme de 28.953.500 fr.



Pour 5 francs on reçoit de suite le Numéro d'une Obligation 3 % Ville de Paris 1912, et l'on participe au prochain Tirage du 5 Décembre 1913

Gros lot: 50.000 Francs avec droit à la totalité du lot gagné
 Sécurité absolue. Listes gratuites après tirages

12 Tirages annuels Le Numéro du Titre est envoyé par retour du courrier

Adresser de suite mandat de Cinq Francs à M. le Directeur de La PRÉVOYANTE, Bureau F, S. A. Quai des Eaux-Vives, Genève.

N.B. — LA PRÉVOYANTE vend tous ses titres payables par mensualités dans les conditions les plus libérales, à la volonté des souscripteurs.

PIANO de location, d'occasion électriques
 Grand choix
Maison EMCH
 19 Avenue du Kursaal, MONTREUX
 Catalogue gratis sur demande 1

**JOURNAL ET LISTE
 des Etrangers
 de MONTREUX-VEVEY**

de la vallée du Rhône et des stations climatiques romandes.

Organe officiel et propriété de la Société des Hoteliers

Journal hebdomadaire illustré, le mieux informé. (35^e année)

Seul organe publiant dans ses colonnes la liste officielle de plus de

140 établissements

les plus importants de la région du Lac Léman, des Alpes vaudoises, valaisannes et fribourgeoises; il est donc

indispensable dans les cercles d'étrangers

Plus de 75.000 exemplaires sont envoyés gratuitement, chaque année, dans le monde entier, par les soins du Bureau officiel de renseignements de Montreux.

ORGANE DE PUBLICITÉ DE PREMIER ORDRE

Annonces 20 cts. Réclames 50 cts. la ligne

603

Rabais selon importance de l'ordre

On demande
une personne
 dans la trentaine connaissant très bien la cuisine et faisant du ménage pour service bourgeois, avec femme de chambre. Bons gages. Références exigées. Ecrire Z.A.10 poste restante, MARTIGNY-VILLE.

M. COLOMBO, entrepreneur, à Monthey, demande des **ouvriers-terrasiers**

ON CHERCHE Représentant

visitant les cafés pour placer un article de rapport sans échantillon. — Adresser les offres sous chiffres J 5759 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 1426

Une jeune fille cherche place comme fille de salle pour la saison d'hiver. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS aux éleveurs de bon bétail
 Le soussigné fournit en tous temps de belles vachettes pour l'élevage; provi nance du Gros de Vaud, et dans de bonnes conditions. S'adr. à Eug. MORET, Panexs, Ollon.

A vendre
une vache
 portant son second veau pr le 12 janvier. S'adres à SAILEN Mce aux Cases, St-Maurice

Chien à vendre
 Pour cause de fin de chasse, à vendre une excellente CHIENNE COURANTE, âgée de cinq ans. Prix: 50 frs. S'adresser: C. GERTSCH, Ollon, Vaud

FROMAGES

Nous expédions fromages gras extra à 1.70 par kg. mlgas à 1.40 et maigre 1.20. GLEYRE et PINGOD, laiterie modèle, 13, Rue St-François, Lausanne. 984

La Petite Revue

Gazette du Village

paraît 2 fois par semaine à Lausanne

Tirage: plus de 10.000 ex Très répandu dans les petites villes, villages et campagnes du canton de Vaud et de la Suisse française, sa publicité convient, on ne peut mieux, pour les demandes de personnel de campagne et de maison.

Prière d'adresser les ordres à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne. 212

J'envoie excellent **fromage maigre vieux** à 0,90 cent. et Fr. 1. — depuis 8 kgs. Franco contre remboursement.

LAITERIE PIETERLEN (Bern).

LACTA toujours le meilleur et le mieux contrôlé. On n'y a pas de dépôt de mandez à Gland, Franco 5 kg. 3 fr. 10 kg. 6 fr. 25 kg. 12 fr. 50. On y revient toujours.

Eclairage intermittent
 Fournitures électrotechniques en gros
C. Schaefer
 Zurich II
 Catalogue spécial aux revendeurs.

BANQUE de MARTIGNY, CLOUIT frères & Cie
 Maison fondée en 1871
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
 Achat et vente de titres en bourse
Encaissement de coupons
 — Placements. — 388

Banque de Brigue
 — Brigue —

Correspondant de la Banque nationale suisse
 Compte No 5128

Comptes Chèques Postaux II 453

Opérations:

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe par annuités;
 Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissement de valeurs ou cautionnement;
 Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger;
 Change de monnaies et devises étrangères.
 La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre-mer.

Nous acceptons des dépôts:
 En comptes-courants toujours disponibles à 3 %;
 En carnets d'épargne à 4 %;
 Contre obligations à 4 1/2 % à 3 ans ferme en coupures de fr. 1000.
 Contre obligations à 4 1/2 % à 5 ans ferme, en coupures de fr. 1000.

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur

Jules MORAND, avocat à Martigny-Ville qui est chargé de les transmettre gratuitement à la Banque. La Direction.



Widmann & Cie
 FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église prot.) Sion (près de l'église prot.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, Mas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger.

Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne, outil, crin animal et végétal. 3

Marchandise de choix. — Prix avantageux.

Certificat
 Nous certifions que toutes les serviettes munies du sceau „Hotel du Major Davel, Lausanne" ont été lavées 120 fois avec la lessive „Persil" et que malgré ce grand nombre de lavage, elles n'ont pas subi la moindre usure.
 Avec plaisir nous constatons que la lessive „Persil" n'est en aucune façon nuisible au linge et n'attaque pas le tissu.
 Lausanne, le 22 avril 1910.
 Société vaudoise des hôtels et restaurants sans alcool:
 sig. Emile Bonnard, président.

Mélanie PIGNAT - SION
 Rue de Lausanne — En face de la Consommation

GANTERIE EN TOUS GENRES
 Fleurs et couronnes artificielles. — Voiles et couronnes de mariées. — Articles d'enfants: capots, langes, brassières, bonnets. — Franges et galons ou pour églises. — Ceintures pour prêtres. — Mercerie et passementerie. — Châles, lainages, corsets, etc. — Fichus soie et foulards. Fleurs et bouquets de baptême et pr conscris
Couronnes mortuaires (de 1 fr.60 à 60 fr.)

Favorisez votre journal par vos annonces